



Fiche d'information : financement pour les écoles

Vous souhaitez effectuer une action environnementale avec votre classe mais disposez d'un budget serré ? Cette fiche d'information a pour but de vous donner un aperçu de la manière dont une intervention environnementale peut être réalisée avec des moyens financiers limités.

Comment puis-je influencer sur les coûts ?

Les actions environnementales ne sont pas toutes identiques en termes de coûts. Dans les domaines suivants, il est possible d'influencer les coûts (sans perte de qualité) :

- **Alimentation pendant la semaine** : cuisiner soi-même ou commander une pizza ? Cuisiner végétarien ou avec de la viande ? En respectant quelques points, un budget repas de CHF 50.- par personne et par semaine suffit. Vous trouverez des indications à ce sujet dans notre « fiche d'information : cuisine durant le camp ».
- **Voyage** : les CFF proposent aux classes des cartes journalières qui coûtent CHF 15.-/personne et sont valables pour tout le domaine de l'AG. On peut donc compter sur un coût de CHF 30.-/personne pour l'aller/retour en transports publics : <http://www.sbb.ch/fr/abonnements-et-billets/billets-suisse/carte-journaliere/carte-journaliere-pour-ecoles.html>
- **Excursion le mercredi après-midi** : promenade et baignade au bord du lac ou excursion à Aquaparc ? L'utilisation des transports publics ainsi que les activités choisies peuvent être plus ou moins coûteuses. Il existe souvent une multitude d'activités très bon marché, voire gratuites, sur place. Les mandants ou l'équipe de la FAE vous fourniront volontiers quelques conseils.

Où et comment puis-je obtenir un soutien financier ?

La Fondation Actions Environnement n'accorde pas de contribution financière de soutien. Il existe cependant diverses possibilités d'augmenter votre budget. Il s'agit entre autres des points de contact suivants :

- **Les parents** : selon une décision de justice, un montant maximal de CHF 16.- par jour (soit 80.- pour une semaine) peut être demandé aux parents pendant la période de scolarité obligatoire. Si l'on veille à limiter les frais au maximum, les coûts pour une intervention selon notre modèle de base s'élèvent à environ CHF 80.- par personne, ce qui correspond donc à la contribution des parents.
- **Commune & paroisse** : renseignez-vous auprès de la commune et/ou de la paroisse de votre école.
- **Canton** : renseignez-vous auprès du canton de votre école. Pour les écoles du canton de Berne, par exemple, il existe un site web cantonal où l'on peut demander des fonds de soutien : www.chindernetz.be.
- **Cartes de réduction Coop** : si vous inscrivez votre camp sur <https://www.des-paroles-aux-actes.ch/fr/nos-actes/acte-no-345.html>, la Coop vous offrira un soutien grâce à un rabais de 10% sur vos achats.
- **Réalisation d'actions de financement** : la vente de gâteaux et d'autres actions similaires peuvent contribuer à remplir la caisse de la classe.
- **Fondations/associations** : diverses fondations et associations soutiennent des projets environnementaux. Renseignez-vous auprès de votre commune ou sur Internet : www.stiftungschweiz.ch ou www.fundraiso.ch.
- **Les fonds J+S** : en ayant au moins deux moniteurs J+S, vous pouvez éventuellement annoncer le camp sous J+S et bénéficier ainsi de CHF 16.- par personne et par jour. Pour cela, il faut rédiger un programme de camp conforme à J+S et le faire approuver par un coach J+S. Les camps polysportifs sont régis par J+S Sport scolaire, Sport de camp/Trekking et Alpinisme.

Pour pouvoir obtenir des fonds, vous devez être bien au fait du contenu et des objectifs des actions environnementales. Vous trouverez de nombreuses informations sur le site Internet de la Fondation Actions Environnement et pouvez également vous renseigner directement auprès des responsables de la FAE.

Une petite documentation sur la semaine (par ex. quelques photos) est souvent demandée en contrepartie des contributions financières de soutien.